

PHILIPPE HENRY



Philippe HENRY

Agriculteur biologique à Vallois (Meurthe et Moselle) sur une exploitation de polyculture-élevage et représentant de la FNAB au Conseil d'Administration et Comité de Bassin de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse

Pourquoi avez-vous souhaité vous investir au sein de l'Agence de l'Eau de votre territoire ? Pourquoi la voix des agriculteurs bio est importante au sein du Comité de Bassin ?

Nous, agriculteurs bio, sommes attachés à prendre part à la définition d'un certain nombre de politiques publiques qui touchent à notre métier, à nos territoires et à l'intérêt général. Nous participons en effet à la préservation de biens publics (eau, biodiversité, paysage, vitalité des territoires ruraux...) et sommes heureux de coopérer avec une diversité d'acteurs dans cette perspective.

L'agriculture biologique est une solution majeure et durable pour reconquérir la qualité de notre ressource en eau, et notre présence au sein des instances des Agences de l'Eau est l'opportunité de le rappeler, de diffuser notre expertise relative au changement agricole au sens large et de co-construire les outils publics qui seront favorables à l'évolution des modèles agricoles de nos territoires. Et la politique des Agences nous concerne immédiatement : elles participent fortement au financement des aides à l'agriculture biologique et soutiennent le développement de notre mode de production.

Au-delà de sa finalité, le modèle des Agences de l'eau nous semble tout à fait intéressant : c'est un lieu d'échanges qui rassemble des acteurs et opinions variées, qui sont une vraie richesse pour penser le temps long, au-delà des mandats électifs, dans le sens de l'intérêt général.

Les Agences de l'Eau rédigent actuellement leurs Xles Programmes d'interventions, en concertation avec de nombreux acteurs, pour une mise en œuvre au 1er janvier 2019. Quelles sont selon vous les priorités à y inscrire ?

Nous avons publié un [document qui résume nos propositions en ce domaine](#), en faveur du développement de l'agriculture biologique et en faveur de la ressource en eau.

Plus globalement, nous accueillons favorablement la volonté mieux orienter les moyens des Agences de l'Eau en faveur du grand cycle de l'eau. En effet, le gros des besoins en investissements relatifs au petit cycle semble derrière nous, alors que concernant l'agriculture, il y a encore fort à faire.

Mais cette réorientation interroge la fiscalité des Agences, aujourd'hui principalement basée sur les consommateurs d'eau potable. L'augmentation de la taxe dite "pollution diffuse" et son fléchage en faveur de l'agriculture biologique est une bonne nouvelle, mais d'autres outils fiscaux sont peut-être à construire.

La politique de lutte contre les pollutions diffuses appelle à la mobilisation de vrais moyens. Jusqu'ici, il faut le dire, les résultats de la politique MAEC ne sont pas à la hauteur des attentes. Nous soutenons les priorités énoncées par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse notamment, dont je suis administrateur : agir fortement en faveur du développement de l'agriculture biologique, levier majeur de la protection de la ressource en eau ; et agir en même temps en faveur d'autres dispositifs à bas niveaux d'impact (prairies permanentes, miscanthus...) , pour permettre à tous les agriculteurs qui le souhaitent de participer à la reconquête de la qualité de notre ressource.

Sur ce dernier point, une politique de zonage trop restrictive, si elle peut se comprendre d'un point de vue comptable pour les agences, est un frein à l'appropriation des différents dispositifs par les agriculteurs. Les pollutions diffuses et leurs incidences néfastes sont à limiter partout, dans tous les territoires.

De plus en plus de collectivités locales se mobilisent en faveur du développement de la bio. Qu'en pensez-vous ? Quels conseils leur donneriez-vous ?

Nous sommes très heureux de voir qu'un nombre grandissant de collectivités se mobilisent pour accompagner la transition agricole de leurs territoires. Et il y a fort à faire ! Le réseau FNAB agit à mettre à accompagner ces collectivités et à mettre en avant leurs initiatives et réussites.

La politique de l'eau gagne à être appréhendée de façon globale : assainissement, pollutions diffuses et captages, milieux aquatiques et cours d'eau... Et au-delà, l'action des collectivités en faveur de l'eau peut-être une opportunité pour mettre en valeur le territoire, créer du lien, accompagner tous ceux qui veulent avancer en faveur de la transition agricole du territoire. Les incidences positives sont nombreuses et dépassent la question de la protection des ressources naturelles : développement économique, santé, emploi, tourisme... De nombreuses PME, par exemple, se saisissent aujourd'hui de la transition agricole et alimentaire et participent à la vitalité économique de nos territoires. De nombreuses coopérations sont encore à imaginer, à accompagner, à construire.